

La FUB et le Cerema unissent leurs forces pour accélérer la transition écologique et les mobilités actives

Dans le cadre du salon « Drive to Zero », la Fédération française des Usagers et Usagers de la Bicyclette (FUB) et le Cerema sont fiers d'annoncer la signature d'une convention de partenariat visant à renforcer la promotion et le développement de l'usage du vélo en France.

UNE COLLABORATION MAJEURE POUR L'AVENIR DU VÉLO

Cette convention marque une étape cruciale dans la collaboration entre la FUB et le Cerema. En unissant leurs forces, ces deux acteurs clés du développement durable s'engagent à créer des synergies efficaces dans le domaine de la mobilité durable. La FUB, avec son réseau de 535 associations membres, milite depuis plus de 40 ans pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien. Le Cerema, établissement public d'ingénierie au service de l'aménagement durable des territoires et engagé dans la décarbonation des mobilités, apporte son expertise technique à cette cause commune.



OBJECTIFS COMMUNS ET ACTIONS CONCRÈTES

La convention vise à atteindre et mettre en synergie plusieurs objectifs majeurs des deux partenaires :

- Promotion du vélo : Sensibiliser le grand public et les collectivités locales aux avantages du vélo pour la santé, l'environnement et la qualité de vie.
- Aménagements cyclables : Encourager et soutenir la création d'aménagements sécurisés et adaptés aux cyclistes dans leur diversité, en fournissant des conseils techniques et des études de faisabilité.
- Politiques cyclables et services vélo : Développer et faciliter les solutions d'intermodalité, intégrer pleinement le vélo dans les politiques de planification des déplacements et dans les services locaux de mobilités.
- Formation et éducation : Développer des programmes de formation et d'éducation pour les usagers de la route, les élus et les professionnels du secteur de la mobilité.
- Innovation et recherche : Mener des programmes, études... conjoints pour développer des solutions innovantes en matière de mobilité cyclable.

Déjà plusieurs projets sont identifiés :

- Réseaux cyclables à haut niveau de service : référentiel d'aménagements en agglomération et hors agglomération, potentiel de report modal, signalisation et jalonnement, services associés,
- Plan de circulation (en agglomération et hors agglomération) : hiérarchisation du réseau routier ou de voiries, solutions réglementaires, expérimentations,
- Intermodalité : stationnement dans les PEM, services vélo en gare, informations voyageurs et billettique, emport des vélos dans les bus, cars et trains,
- Connaissances sur les services vélo (VLS, VLD, free floating), stationnement vélo sur l'espace public ou dans les espaces privés.

Celine Scornavacca, Co-Présidente de la FUB, déclare : « Cette convention avec le Cerema représente une formidable opportunité pour amplifier notre action en faveur du vélo. L'expertise d'usage de la FUB associée à l'expertise technique du Cerema va nous permettre de coconstruire des solutions concrètes et innovantes pour répondre aux défis actuels de la mobilité urbaine et rurale. »

Pascal Berteaud, Directeur général du Cerema, déclare : « Cette convention confirme notre souhait commun de renforcer nos collaborations en alliant nos deux expertises. La décarbonation des mobilités et l'évolution des usages nécessitent de développer encore les mobilités actives et notamment le vélo. L'inclusion du vélo dans les systèmes territoriaux de mobilités (projets de SERM, plans de circulation, réseaux cyclables à haut niveau de service...) en est un levier que nous allons travailler avec la FUB. »

À PROPOS DU CEREMA



Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Contact presse : Marina Louvet - marina.louvet@cerema.fr - Tél. 06 22 34 88 27

À PROPOS DE LA FUB



À travers son réseau de plus de 500 associations locales réparties sur tout le territoire, la Fédération française des Usagères et Usagers de la Bicyclette (FUB) agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations des cyclistes et pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement du quotidien. Elle œuvre ainsi pour une meilleure prise en compte des usagers cyclistes dans les politiques de transport, la réglementation, les aménagements et l'éducation.

Contact presse : Anne-Sybille Riguidel - as.riguidel@fub.fr - Tél. 06 32 10 26 38